

Charte éthique

ORG-MQ-06
V00
27/03/2019
Page 1 sur 2

Tout le personnel du laboratoire Masmoudi s'engage à respecter et mettre en œuvre les principes de conduite éthique suivants, ainsi que les concepts sous-jacents.

↓ Impartialité et absence de conflit d'intérêt :

Le laboratoire n'accepte aucun engagement dans toute activité incompatible qui pourrait compromettre son impartialité et s'engage à préserver son indépendance financière par rapport aux organismes de financement, aux prescripteurs et aux autorités administratives et normatives. Aucune considération financière ou politique n'influe sur la réalisation des analyses.

Par ailleurs, tout le personnel du laboratoire s'engage à déclarer toute situation de « conflit d'intérêt » découlant notamment de ses relations personnelles et professionnelles.

Intégrité du personnel:

La direction du laboratoire ainsi que tout le personnel déclarent :

- ✓ Agir uniquement dans l'intérêt et le bien-être des patients, en toutes circonstances :
- ✓ Adopter envers les patients une attitude empreinte de courtoisie, de respect et agir de façon consciencieuse, compatissante, honnête et équitable ;
- ✓ Refuser toute forme de pression, influence commerciale ou financière indues, susceptibles de mettre en cause la qualité de leurs travaux; et signaler immédiatement toute situation qui pourrait compromettre leur intégrité;
- ✓ Eviter que des intérêts personnels n'interfèrent avec la bonne conduite des activités du laboratoire.

■ Equité et absence de discrimination:

Le personnel du laboratoire s'occupe de tous les patients de manière équitable, juste et sans discrimination.

↓ Sureté et sécurité des patients:

Notre laboratoire dispose d'aménagements spécifiquement adaptés, qui garantissent à tous nos patients un accueil et une prise en charge optimales. Le personnel du laboratoire s'engage à tout mettre en œuvre afin d'assurer la protection, la sécurité et l'intégrité des patients et de leurs échantillons.



Charte éthique

ORG-MQ-06	
V00	
27/03/2019	
Page 2 sur 2	

Confidentialité (Collecte des renseignements - Rendu des résultats):

Le laboratoire s'engage à se conformer aux politiques de confidentialité pertinentes en ce qui concerne la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements confidentiels.

Seules les informations strictement nécessaires à la réalisation de l'analyse et à l'interprétation des résultats sont collectées.

Le laboratoire s'engage à respecter la nature confidentielle des résultats d'examens et à ne les communiquer qu'après autorisation formelle du patient, sauf dans le cas où la loi l'ordonne ou l'autorise expressément.

↓ Sauvegarde des données et informations patients:

Les informations des patients et utilisateurs sont sauvegardées de façon à éviter une perte de données préjudiciable.

La sécurisation des systèmes permet une protection contre tout accès non autorisé, falsification ou malveillance.

Le laboratoire met également tout en œuvre afin que le stockage des données et des résultats d'examens soit réalisé dans le respect de la confidentialité.

Respect des pratiques professionnelles :

Notre laboratoire s'engage à être constamment à l'écoute des patients, médecins, collègues et autres professionnels de la santé, et à collaborer avec eux pour assurer des soins efficaces aux patients et améliorer la qualité de nos prestations.

Notre laboratoire s'engage à effectuer les analyses conformément aux procédures, normes et réglementation en vigueur pour les laboratoires de biologie médicale, et en respectant les niveaux de qualification et de compétence requis par la profession.

Toute réalisation d'examens ne se fait qu'avec le consentement du patient ; le laboratoire s'engage à toujours respecter la décision du patient.

Les échantillons d'analyses ne sont utilisés que dans le cadre de la prescription médicale ; toute autre utilisation est proscrite.

Notre laboratoire s'assure de plus que les résultats sont correctement interprétés et utilisés dans l'intérêt du patient, et s'engage à transmettre les résultats dans les meilleurs délais, notamment en cas d'urgence.

Les résultats d'analyses présentant une implication grave, ne sont communiqués au patient qu'après concertation avec le prescripteur.